



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 16 juin 2020

A75 - Communes de Saint-Chély-d'Apcher et de Rimeize (48)

Travaux de réfection de la chaussée de l'A75 du lundi 15 juin au jeudi 25 juin 2020

Les travaux de réfection de chaussée de l'A75 sur le département de la Lozère, entre les diffuseurs n°33 « Saint-Chély d'Apcher - Le Malzieu » et n°34 « Rimeize - Saint-Alban » dans le sens nord > sud et de la bretelle de sortie du diffuseur n° 36 « Aumont-Aubrac » dans le sens sud > nord, nécessitent la mise en place de restrictions de circulation pendant la durée du chantier.

Pour les travaux sur l'A75 entre les diffuseurs n°33 « Saint-Chély d'Apcher - Le Malzieu » et n°34 « Rimeize - Saint-Alban » dans le sens nord > sud, ceux-ci se dérouleront sous basculement de circulation :

La circulation s'effectuera à double sens sur les voies du sens sud > nord (Montpellier > Clermont-Fd).

Dans le sens des travaux, les bretelles suivantes seront fermées à la circulation comme suit :

- bretelle de sortie du diffuseur n° 33 « St-Chély d'Apcher - Le Malzieu » sera fermée le 15 juin,

- bretelle de sortie du diffuseur n° 34 « Rimeize - Saint-Alban » sera fermée jusqu'au 25 juin,

- bretelle d'entrée du diffuseur n° 34 « Rimeize - Saint-Alban » sera fermée selon un phasage soit les 15, 18, 19 et 22 juin.

Des déviations seront mises en place par les diffuseurs les plus proches.

Les restrictions de circulation seront maintenues les week-ends et jour férié.

Direction interdépartementale des Routes Massif central

Contact presse : Sophie CAYLA
Tél. : 04 73 29 79 60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr
Bureau de la communication
et de la qualité de l'information

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Pour les travaux sur la bretelle de sortie du diffuseur n° 36 « Aumont-Aubrac » dans le sens sud > nord, celle-ci sera fermée les 22 et 23 juin 2020.

Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à **90 Km/h, puis 80 Km/h sur les zones à double sens de circulation et ponctuellement à 50 km/h.**

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- <http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr>

- www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif central

Contact presse : Sophie CAYLA
Tél. : 04 73 29 79 60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr
Bureau de la communication
et de la qualité de l'information

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1